



HAL
open science

Les représentations sociales et professionnelles des jeunes migrants en quête de protection

Marie Breidenbach Cassagnes

► **To cite this version:**

Marie Breidenbach Cassagnes. Les représentations sociales et professionnelles des jeunes migrants en quête de protection. *Sociétés et jeunesses en difficulté*, 2022, 27. hal-04066263

HAL Id: hal-04066263

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-04066263v1>

Submitted on 12 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les représentations sociales et professionnelles des jeunes migrants en quête de protection : accéder à la complexité pour transformer les pratiques professionnelles ?

Cassagnes Breidenbach Marie, doctorante au sein de l'UMR EFTS (Université Toulouse Jean-Jaurès)

Introduction

Accompagner les jeunes migrants en quête de protection, qu'ils soient demandeurs d'asile, bénéficiaires d'une protection internationale ou Mineurs non accompagnés (MNA) pose bon nombre de questionnements pratiques et éthiques dans le champ de l'intervention sociale, tout en faisant l'objet de vifs débats politiques. Les paradoxes qui traversent l'activité des professionnels en charge de leur accompagnement rendent compte de logiques contradictoires qui entravent la pratique tout en ouvrant la voie à des positionnements disparates de la part des institutions et des acteurs de terrain. Le système apparaît, de fait, marqué par la complexité en raison de son caractère polymorphe et incertain. L'enjeu de nos travaux de recherche consiste, dans cette perspective, à accéder à ces éléments contradictoires car « dans la vision complexe, quand on arrive par des voies empirico-rationnelles à des contradictions, cela signifie non pas une erreur mais l'atteinte d'une nappe profonde de la réalité »¹.

Après plusieurs années d'expérience professionnelle comme travailleuse sociale auprès des MNA, nous avons réalisé un premier travail de recherche avec une posture de praticienne-chercheuse² pour tenter de comprendre les disparités d'accompagnement de ces jeunes. Les résultats de ce travail ont permis de repérer que les représentations de l'accompagnement des MNA sont différentes en fonction des statuts professionnels et institutionnels et que les spécificités statutaires participent aux différentes structurations représentationnelles chez les travailleurs sociaux. En effet, si les cadres travaillant à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ont davantage fait état des dimensions politique et budgétaire, les éducateurs spécialisés, les assistants de service social et les conseillers en insertion professionnelle travaillant en Maison d'enfants à caractère social (MECS) ont, quant à eux, évoqué les aspects techniques et administratifs de l'accompagnement. Enfin, la dimension éthique voire humaniste a majoritairement été mobilisée par les travailleurs sociaux les moins diplômés, et plus

¹ Edgar Morin, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Editions du Seuil, 2005, p. 91-92

² Christine Mias, « Praticien-chercheur. Le problème de la double posture. Quand la recherche se déroule sur un terrain totalement investi par le chercheur », dans *La recherche-action : Une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 291-306.

particulièrement les assistants familiaux travaillant à domicile. Ces trois noyaux de sens révèlent finalement une tension entre uniformisation, voire normalisation et tentatives de personnalisation avec, dans la pratique professionnelle, des compétences technico-juridiques qui cohabitent avec des compétences socio-relationnelles. A la suite de cette première étude qui a permis de mettre à jour les tensions qui maillent l'accompagnement des MNA et rendent la pratique professionnelle parfois conflictuelle, nous avons envisagé de poursuivre le travail de recherche en initiant une nouvelle étude à visée transformative qui devait permettre le dialogue entre ces éléments contradictoires.

Cette entrée en recherche nous a, en quelques sortes, condamnée « à quitter ce paradis du « regard habitué », où l'instinct guidait les choix³ », nous conduisant à déployer un processus qui insiste sur « la reconstruction ponctuelle des faits et des inférences qui garantit l'exactitude du diagnostic⁴ ». L'approche abductive, avec son caractère itératif, portée par une intuition de départ et déployée grâce à un processus déductif puis inductif, à l'occasion de ce deuxième travail de recherche, nous a permis la coproduction avec les acteurs de terrain d'une connaissance probable, qui fait sens pour les praticiens, à travers la rencontre de la recherche et de l'action.

La présentation de cette recherche-action sur les jeunes migrants en quête de protection nous permettra finalement de montrer en quoi les méthodologies mobilisées de façon itérative avec la conduite d'entretiens individuels puis l'animation d'un *focus group* ont permis l'émergence d'une controverse transformative à propos d'un sujet sensible. En définitive, en expérimentant, de façon empirique et académique, le passage d'un dialogue interindividuel à un espace de réflexion collective et en faisant progresser le travail de recherche « chemin faisant⁵ », nous revendiquons, au travers d'une épistémologie de la découverte⁶, l'utilité sociale de la recherche et son appropriation, à la fois dans les milieux professionnels et universitaires.

1. La théorie des représentations professionnelles

³ Ruth Canter Kohn et Pierre Negre, « Sur quelques avatars de l'observation humaine », Actes du colloque d'Alençon, 1990, Paris, Matrice ANDSHA, 1990

⁴ Emanuele Fadda, « Abduction et firstness : la réalité du possible et la possibilité du réel », dans *Abduction*, Grenoble, Recherches sur la philosophie et le langage, 1998, p. 18-19.

⁵ Eliane Christen-Gueissaz, « « Le chemin se fait en marchant ». Postulats et développement de la recherche-action », dans *Recherche-action. Processus d'apprentissage et d'innovation sociale*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 21-39.

⁶ Javier Nunez Moscoso, « Et si l'on osait une épistémologie de la découverte ? La démarche abductive au service de l'analyse du travail enseignant », *Penser l'éducation*, n° 33, novembre 2013, p. 57-80.

En appui d'une démarche qui « place le raisonnement abductif au centre de l'activité de recherche innovante⁷ », nous avons pour intuition que « la frontière est souvent floue entre le « je pense », le « je sais » et le « je crois »⁸ » et, que les positionnements individuels des professionnels gravitant autour de ces jeunes pouvaient être à l'origine des différences repérées dans les pratiques professionnelles.

Moscovici admet que s'il existe une « trame partagée par les individus », cette dernière est également « modulée par des différences individuelles et que d'autre part, ces individus se positionnent sur cette trame en fonction de leurs appartenances à des groupes sociaux⁹ ». Cette théorie constitue les fondations de l'approche sociodynamique¹⁰ développée par l'École de Genève et notamment par Doise qui définit les représentations sociales « comme des principes générateurs de prises de position qui sont liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports¹¹ ». Doise s'appuie sur l'insertion des groupes et individus dans des réseaux variés et précise que « ces insertions singulières deviennent des sources de variations dans les représentations sociales circulant dans une société¹² ». Il se réfère également aux conceptions de Bourdieu en précisant que « sens commun ne signifie nullement consensus ; ce qui peut être consensuel dans une certaine mesure ce sont les enjeux, les repères par rapport auxquels on prend position. Mais selon les positions individuelles l'importance relative de ces repères peut varier¹³ ». Toutes les recherches réalisées par Doise et ses collaborateurs avaient donc pour finalité « de démontrer empiriquement l'influence des facteurs sociaux sur le fonctionnement cognitif¹⁴ », pour apporter la preuve de l'influence des régulations sociales sur les formes de pensée.

Notre hypothèse consistant à postuler que les différents statuts sociaux pouvaient orienter les prises de position à l'égard des jeunes migrants en quête de protection ne tenait cependant pas compte du contexte professionnel dans lequel s'inscrit cette recherche. En effet, Moscovici

⁷ Viviane Huys, « L'abduction ou le risque interprétatif », dans *Abduction*, Grenoble, Recherches sur la philosophie et le langage, 2018, p. 174.

⁸ Pascal Moliner, Patrick Rateau et Valérie Cohen-Scali, *Les représentations sociales : Pratique des études de terrain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 12.

⁹ Willem Doise, Alain Clemence, Fabio Lorenzi-Cioldi, *Représentations sociales et analyses de données*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1992, p. 96

¹⁰ Fabio Lorenzi-Cioldi, « Les principes organisateurs des représentations sociales », dans *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2016, p. 161-165.

¹¹ Willem Doise, « Les représentations sociales : définition d'un concept », dans *L'étude des représentations sociales*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1986, p. 85.

¹² Willem Doise, *Discriminations sociales et droits universels*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009, p. 82-83.

¹³ Willem Doise, Alain Clemence, Fabio Lorenzi-Cioldi, *op.cit.*, p. 244-245

¹⁴ Augusto Palmonari et Francesca Emiliani, « Le modèle sociodynamique », dans *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2016, p. 154

a construit une théorie autour de la construction des savoirs profanes prenant appui sur « l'homme ordinaire », hors de sa profession¹⁵, or, il s'agissait bien de nous intéresser aux positionnements de professionnels.

Portant un intérêt aux travaux de l'École de Genève sur les principes générateurs de prises de position et sur les questions de professionnalisation, Piaser puis Bataille ont proposé la notion de représentations professionnelles qui constituent un sous-ensemble des représentations sociales¹⁶. Une représentation professionnelle a ainsi pour caractéristiques « de porter sur des objets appartenant à une profession spécifique et d'être partagée par l'ensemble ou une partie des membres de cette profession¹⁷ ». S'appuyer sur la notion de représentation professionnelle nous a permis de saisir l'expression d'une forme de connaissance qui « ne s'exprime qu'en fonction d'une rationalité inscrite dans un contexte particulier, le travail, et d'une situation spécifique, la position de l'acteur dans cet espace professionnel¹⁸ ». C'est donc en appui de ce référent théorique que nous sommes allée explorer le contexte d'intervention des travailleurs sociaux au contact des jeunes migrants.

2. Des politiques migratoires à l'accueil dans les institutions

Cette recherche-action a été portée par une mission locale au sein d'un territoire rural qui souhaitait s'intéresser aux « jeunes migrants ». Nous avons, dans un premier temps, questionné avec les conseillers mission locale ce qu'était pour eux un « jeune migrant » et ce, dans la perspective de conduire un travail de recherche collaborative¹⁹ car si la catégorie « jeune » reste une catégorie floue et mouvante²⁰, celle du jeune migrant l'est d'autant plus. Les échanges autour du public visé par le travail de recherche ont finalement abouti à une catégorie de jeunes fréquentant les services de la mission locale : les MNA mineurs puis majeurs de moins de 26 ans, les demandeurs d'asile de moins de 26 ans qui pourront potentiellement être bénéficiaires d'une protection internationale mais aussi les autres jeunes étrangers de moins de 26 ans, y compris ceux soumis à une Obligation de quitter le territoire français (OQTF). C'est sur la base

¹⁵ Serge Moscovici, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses Universitaires de France, 1961, p. 53

¹⁶ Michel Bataille, Jean-François Blin, Christine Jacquet-Mias et Alain Piaser, « Représentations sociales, représentations professionnelles, système des activités professionnelles », *L'année de la recherche en sciences de l'éducation*, 1997, p. 57-90.

¹⁷ Christine Mias et Alain Piaser, « Les représentations professionnelles », dans *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2016, p. 320.

¹⁸ *Ibid.*, p. 322.

¹⁹ Nina Asloum et Daniel Guy, « La recherche collaborative en éducation et formation. Instrument ou enjeu éthique de la recherche ? », *Phronesis*, 2017, p. 74-87.

²⁰ Jacques Moriau, « Les paradoxes des politiques publiques à destination des jeunes adultes en difficulté », dans *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, p. 16.

de cette figure du jeune étranger que nous allons désormais présenter le système politique et institutionnel qui balise les interventions sociales pour ensuite déterminer les partenaires potentiels de cette recherche-action.

2.1 La figure de l'étranger

La figure de l'étranger nous conduit vers les individus sur lesquels se portera désormais notre regard, ce regard qui, comme l'assure Ferdinand de Saussure, n'est jamais neutre et conditionne « les traitements susceptibles d'être mobilisés²¹ ». Question sensible, parler de l'étranger, c'est percevoir l'étrangeté sous l'angle de la non-appartenance, en l'occurrence à une nation, ou bien, c'est concevoir ce caractère étrange comme « quelque chose d'extraordinaire, de très différent de ce qu'on a l'habitude de voir²² ». Ce caractère étrange se retrouve également dans la rencontre avec l'altérité et ses différences culturelles, rappelant que l'étranger sera celui ou celle « qui doit remettre en question à peu près tout ce qui semble aller de soi aux membres du groupe qu'il aborde²³ ». En ce sens, « les gens déplacés connaissent plusieurs mondes sans être enracinés dans aucun²⁴ », augurant de possibles relations conflictuelles avec le groupe d'accueil voire même d'appartenance.

Par ailleurs, alors que « certains considèrent la mobilité comme l'un des grands chantiers des droits de l'homme », d'autres la perçoivent « comme un mal à combattre face aux incertitudes de l'intégration et aux peurs d'une invasion en provenance du Sud²⁵ ». Ces positions antagonistes rappellent les contradictions des Etats d'accueil qui expriment un besoin de main-d'œuvre, qui sont en quête d'élites pour développer la nation, qui rencontrent parfois des difficultés démographiques et qui, en parallèle, mettent en œuvre un esprit sécuritaire²⁶.

A travers cet aperçu succinct de la figure de l'étranger dans ses dimensions idéologiques, nous faisons le postulat que les positions disparates à l'égard de ce public sont aux fondements des disparités institutionnelles et individuelles dont nous allons tenter de tracer les lignes de divergences. Mais présentons, tout d'abord, les catégories *a priori* distinctes qui ont guidé la

²¹ Saül Karsz, *Pourquoi le travail social ? Définition, figures, clinique*, Paris, Dunod, 2011, p. 47-48.

²² Tahar Ben Jelloun, *Le racisme expliqué à ma fille*, Paris, Editions du Seuil, 2018, p. 44.

²³ Alfred Schütz, *L'étranger*, Paris, Allia, 2017, p. 19.

²⁴ Nicole Lapierre, *Sauve qui peut la vie*, Paris, Editions du Seuil, 2015, p. 203.

²⁵ Catherine Wihtol de Wenden, *Faut-il ouvrir les frontières ?*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2017, p. 93.

²⁶ *Ibid.*, p. 88.

suite de cette recherche : les MNA puis les demandeurs d'asile potentiellement bénéficiaires d'une protection internationale.

2.2 Les Mineurs Non Accompagnés

Tout d'abord, précisons que les MNA appartiennent à la catégorie dite des *étrangers* et ce, en dépit du fait que leur extranéité n'apparaisse plus explicitement dans leur désignation²⁷. Pour désigner les MNA, « les qualificatifs sont nombreux et ne font pas toujours l'unanimité²⁸ » : tantôt désignés comme isolés, seuls ou non accompagnés, on peut aussi entendre à leur sujet qu'ils sont Sans domicile fixe ou errants, parfois demandeurs d'asile. Ces différents termes désignent des manières d'interpréter leur parcours migratoire selon des situations de danger, d'isolement ou de persécution. En ce sens, ils sont « au croisement de multiples appartenances en termes juridiques : protection de l'enfance, droit des étrangers, droit de l'asile. Ce croisement soulève le problème de leur articulation et de leur primauté²⁹ ». La reconnaissance de leur minorité et de leur isolement leur permet pourtant d'être protégés au titre de la protection de l'enfance³⁰. En ce sens, ce sont bien des enfants considérés comme vulnérables et à protéger jusqu'à leur majorité. Les services de protection de l'enfance des Conseils départementaux financent, dans ce cadre, leur accueil au sein de différentes structures, comme les MECS, les lieux de vie, les familles d'accueil ou les Résidences habitat jeunes. Pour préparer leur majorité et leur permettre de s'installer durablement en France, les travailleurs sociaux de ces structures vont notamment les accompagner dans leurs démarches de régularisation administrative, encadrées essentiellement par le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). Ainsi les jeunes pris en charge par l'ASE avant 16 ans obtiennent une carte de séjour vie privée et familiale « de plein droit »³¹ tandis que ceux pris en charge après 16 ans doivent justifier au moment de chaque renouvellement d'une insertion professionnelle³² réussie

²⁷ Jean-Luc Rongé, « Les « mineurs isolés étrangers » (MIE) deviennent des « mineurs non accompagnés » (MNA) - Que tout change ... pour que rien ne change ! », *Journal du droit des jeunes*, 2016, p. 20-42.

²⁸ Angelina Etiemble, « Les mineurs isolés étrangers en France. Evaluation quantitative de la population accueillie à l'Aide Sociale à l'Enfance. Les termes de l'accueil et de la prise en charge », *Quest'us*, Rennes, Association d'études et de recherches en sociologie, 2002, p. 19.

²⁹ *Ibid.*, p. 14.

³⁰ « Si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises, des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par justice à la requête des père et mère conjointement, ou de l'un d'eux, de la personne ou du service à qui l'enfant a été confié ou du tuteur, du mineur lui-même ou du ministère public. [...] » (*article 375 du Code civil*)

³¹ *Article L.423-22 du CESEDA*

³² Ils obtiennent ainsi une carte de séjour temporaire portant la mention « travailleur temporaire » s'ils travaillent en Contrat à durée déterminée, une carte de séjour temporaire puis pluriannuelle portant la mention « salarié » s'ils

pour espérer bénéficier d'une « admission exceptionnelle au séjour »³³. Ces deux modalités de régularisation viennent finalement hiérarchiser l'accès au séjour en fonction de la date de prise en charge par l'ASE.

Au travers de cette rapide présentation des textes qui encadrent la prise en charge des MNA, il est possible de repérer deux logiques législatives paradoxales : celle de la protection de l'enfance et celle du droit des étrangers. Cette dichotomie semble aux fondements d'une contradiction dans la façon de penser les droits, en lien avec les représentations du « vivre ensemble, c'est-à-dire des conceptions profanes de l'ordre social et des menaces qui peuvent le déstabiliser³⁴ ». En ce sens, les politiques publiques qui encadrent la prise en charge des MNA viennent opérationnaliser une certaine idée de la cohésion sociale et de la place faite à l'étranger dans la société. Nous verrons qu'il est en de même pour les jeunes migrants, majeurs cette fois, qui sollicitent une protection au titre de l'asile.

2.3 Les demandeurs d'asile et les bénéficiaires d'une protection internationale

Les migrants, qu'ils soient mineurs ou majeurs, peuvent bénéficier d'une protection internationale tels que le statut de réfugié, celui d'apatride ou la protection subsidiaire dont les règles d'accès sont toutes précisées dans le CESEDA³⁵. Il revient à l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA)³⁶ de statuer sur la recevabilité d'une demande de protection et à la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) d'apporter une réponse en cas de recours³⁷. Si le statut de réfugié s'avère le plus protecteur car encadré par des traités internationaux (la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés) et permettant la délivrance d'une carte de résident de 10 ans³⁸ mais aussi l'accès à la naturalisation française sans avoir à justifier de 5 ans de présence en France, la protection subsidiaire³⁹ et le statut d'apatride⁴⁰ apparaissent moins protecteurs car permettant, au moment de la première demande,

travaillent en Contrat à durée indéterminée et une carte de séjour temporaire puis pluriannuelle portant la mention « étudiant » s'ils réalisent des études.

³³ Article L.435-1 du CESEDA

³⁴ Christian Staerklé, Christophe Delay, Lavinia Gianettoni et Patricia Roux, *Qui a droit à quoi ? Représentations et légitimation de l'ordre social*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2007, p. 7.

³⁵ Voir plus particulièrement le livre V du CESEDA « Droit d'asile et autres protections internationales » : (articles L. 510-1 à L.597-21) et les articles relatifs à la demande d'asile des livres VI et VII relatifs aux décisions d'éloignement et à leur exécution (article L. 613-6, articles L. 750-1 à L.754-8)

³⁶ Articles L.531-1 à L.531-41 (CESEDA)

³⁷ Article L.532-1 à L.532-15 (CESEDA)

³⁸ Article L.424-1 du CESEDA

³⁹ Article L.424-9 du CESEDA

⁴⁰ Article L.424-18 du CESEDA

la délivrance d'une carte de séjour pluriannuelle de 4 ans. Le droit d'asile révèle donc une autre forme de hiérarchisation dans les protections qui peuvent être consenties.

Par ailleurs, alors que l'accueil des MNA en établissement est encadré par le Code de l'action sociale et des familles (CASF)⁴¹, l'accueil des demandeurs d'asile reste soumis au CESEDA⁴² bien que certaines dispositions du CASF donnent quelques repères aux institutions quant à l'accueil de ce public au sein des Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ou des Centres provisoires d'hébergement (CPH)⁴³. C'est l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), financé et piloté par l'Etat, qui gère cet accueil et impose un fonctionnement homogène pour l'ensemble des structures. Si les professionnels en charge de l'accompagnement des demandeurs d'asile au sein de ces structures se doivent d'accompagner vers le logement et l'emploi en cas d'obtention d'une protection, ils doivent également, en cas de rejet, informer les personnes déboutées sur les voies de recours⁴⁴ mais aussi sur les dispositifs d'aide au retour dans le pays d'origine. Ces règles dénotent une volonté d'uniformisation de l'accueil et s'il apparaît que cela tend à générer moins d'inégalités territoriales que pour la prise en charge des MNA, ce cadre légal particulièrement contraignant laisse peu de marges de manœuvre aux professionnels et aux structures d'accueil.

Outre ces dimensions législatives et réglementaires, la figure du demandeur d'asile génère, au sein de la société, des positionnements qui mettent en tension l'obligation morale de protéger et une volonté de réguler des flux migratoires. En effet, les politiques migratoires, au nom d'une forme d'acceptabilité morale, accentuent la distinction entre réfugiés et migrants avec des dispositions plus protectrices pour l'accueil des réfugiés « qui fuiraient pour des raisons politiques et seraient individuellement menacés [...] et ceux qui seraient partis pour des raisons économiques (regroupés sous le terme de migrants), que l'Europe serait en droit de refouler⁴⁵ ». Les travailleurs sociaux, aux prises avec leurs propres positionnements vis-à-vis de ces politiques migratoires et face à un système juridique particulièrement complexe vont malgré tout tenter de singulariser ces accompagnements que les règles de droit semblent tenter d'uniformiser et de contraindre.

⁴¹ Voir plus particulièrement le titre II du livre II du CASF : « Enfance » : *articles L. 221-1 à L. 228-6*

⁴² Voir plus particulièrement le titre V du livre V du CESEDA : « Conditions d'accueil des demandeurs d'asile » : *articles L.550-1 à l. 554-4*

⁴³ Voir plus particulièrement les chapitres XIII et IV du titre IV du livre III du CASF concernant les CADA et les CPH : *articles L.348-1 à L.348-4* pour les CADA et *articles L.349-1 à L.349-4* pour les CPH

⁴⁴ Réexamen du dossier en cas de nouveaux éléments ou recours auprès de la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile).

⁴⁵ Karen Akoka, « Réfugiés ou migrants ? Les enjeux politiques d'une distinction juridique », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 25, 2018, p. 16.

2.4 Les travailleurs sociaux face aux politiques migratoires et aux cadres institutionnels

Les différentes catégories d'étrangers que nous venons de présenter renvoient à l'identification du public mais disent peu à propos de ces jeunes. De plus, ces catégories ne seraient pas uniquement formelles mais pourraient être source de stéréotypes, de préjugés voire de discriminations⁴⁶. Bricaud propose d'aller à la rencontre de l'individualité de ces jeunes, de prendre le parti d'entendre des récits qui ne se ressemblent pas, rappelant que « dans chacune de ces histoires, il y a des contraintes, des décisions, des choix, des renoncements, des désirs, des projets portés par des groupes, des familles et des individus⁴⁷ ». L'accès à la singularité de leurs parcours rappelle également que « les immigrés ne sont pas que des victimes, ils sont acteurs dans la société et sujets de leur vie⁴⁸ ». Leur détermination peut, lorsqu'elle s'accompagne d'un accompagnement dans sa véritable acception⁴⁹, leur permettre de ne plus être les agents d'un système qui les contraints à répondre aux demandes de la société d'accueil mais à s'autoriser à devenir les acteurs, voire les auteurs d'une trajectoire de vie singulière. Cette détermination est pourtant mise à l'épreuve par des facteurs externes à la volonté du jeune, remettant en question cette « véritable idéologie culturelle qui explique les problèmes sociaux par les défaillances des individus plutôt que par tout autre raison relevant de déterminants structurels et collectifs⁵⁰ ».

Par ailleurs, les missions allouées aux travailleurs sociaux s'avèrent de plus en plus techniques, mobilisant des compétences juridiques qui ne font pas (encore) partie des formations initiales. Les travailleurs sociaux bricolent ainsi des méthodologies d'intervention spécifiques à leur territoire accentuant les disparités entre des professionnels qui n'auront ni la même sensibilité sur le sujet, ni le même niveau de formation, ni les mêmes capacités d'initiatives au sein de leur institution ou qui ne disposeront pas du même niveau de compréhension de textes législatifs dont les lectures apparaissent plurielles.

Ces éléments questionnent la culture professionnelle des travailleurs sociaux qui, pour certains, ne reconnaissent plus les fondamentaux de leur profession. En effet, les professionnels du secteur social semblent, majoritairement, porteurs des « vecteurs idéo-politiques » des

⁴⁶ Jean-Baptiste Légal et Sylvain Delouée, *Stéréotypes, préjugés et discrimination*, Malakoff, Dunod, 2016, p. 61-82.

⁴⁷ Julien Bricaud, « Face aux "mensonges", déconstruire le soupçon », dans *Journée nationale MNA*, Apprentis d'Auteuil, 28 juin 2018, Paris, Cabinet Babel, 2018, p. 19.

⁴⁸ Nicole Lapierre, *op.cit.*, p. 182-183.

⁴⁹ Maëla Paul, *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 305.

⁵⁰ Christian Staerklé, Christophe Delay, Lavinia Gianettoni et Patricia Roux, *op. cit.*, p. 15.

Trente Glorieuses, avec cette « croyance au progrès » et « l'objectif d'émancipation⁵¹ ». Si la visée d'autonomie est également largement portée dans les injonctions institutionnelles, pour des raisons parfois budgétaires, se pose la question de savoir « comment [...] aider des personnes à devenir autonomes, comment les « rendre actrices de leur prise en charge » si elles sont d'emblée enfermées dans des catégories préétablies d'ayant droit⁵² ». Qui plus est, le cadre législatif particulièrement contraint ne permet pas un égal accès aux dispositifs de droit commun usuellement mobilisés par les travailleurs sociaux⁵³. De nouveaux outils sont alors construits par les professionnels pour maintenir les enjeux de la relation d'aide, les amenant à parler de « bricolage ». Ce bricolage va également s'accompagner de la construction de nouveaux partenariats avec des institutions telles que la préfecture, l'OFPRA, les ambassades, les associations militantes, etc., forgeant « un savoir qui mélange une certaine méconnaissance de la loi et des perceptions intuitives de la position de tel ou tel acteur⁵⁴ ».

Il semblerait donc que s'opère une remise en question des normes culturelles dans le champ du travail social pour ce qui concerne l'accompagnement des migrants, des normes que Sainsaulieu définissait comme « des représentations de la façon dont on doit se conduire dans telle ou telle situation⁵⁵ ». Face à l'inédit et à la contrainte, la culture professionnelle est amenée à se transformer, constat qui ne va pas sans rappeler l'approche fonctionnelle de la culture développée en anthropologie par Malinowski pour qui la culture est « avant tout un appareil instrumental qui permet à l'homme de mieux résoudre les problèmes concrets et spécifiques qu'il doit affronter dans son milieu⁵⁶ ». Outre cette dimension instrumentale qui, nous l'avons compris, se trouve bouleversée, la culture a également un rôle social dans le sens où elle constitue « une manière d'être ensemble, d'entrer en relation et de s'exprimer [...] au travers de règles qui sont respectées par tous⁵⁷ ». La culture se constitue et se modifie donc dans ses dimensions à la fois technique, symbolique et de socialité⁵⁸ à travers les interactions qui guident la pratique professionnelle. Des chercheurs du courant de l'interactionnisme symbolique, tels que Mead, affirment à ce propos que « le développement de tels processus au cours des

⁵¹ Jacques Ion et Bertrand Rapon, *Les travailleurs sociaux*, Paris, Editions La Découverte, 2005, p. 10.

⁵² *Ibid.*, p. 81.

⁵³ Citons à titre d'illustration le délai de carence de 3 mois pour les demandeurs d'asile pour bénéficier de la Protection universelle maladie et de la Complémentaire santé solidaire.

⁵⁴ Julien Bricaud, *Accueillir les jeunes migrants : les mineurs isolés étrangers à l'épreuve du soupçon*, Lyon, Chronique sociale, 2017, p. 41.

⁵⁵ Michel Liu, *Fondements et pratiques de la recherche-action*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 316.

⁵⁶ Michel Liu, *La dynamique des organisations : l'émergence des formes démocratiques*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 44.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 40.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 42.

interactions entre des individus fait que des personnes qui étaient étrangères les unes aux autres deviennent membres d'une entité sociale⁵⁹ ». De quoi nous conduire à poursuivre la construction d'une méthodologie de recherche qui vise désormais à permettre la rencontre entre des professionnels qui, bien qu'œuvrant autour d'une cause commune, ne parviennent pas encore à trouver les ramifications pour penser ensemble une pratique professionnelle sensible car controversée.

3. Les représentations professionnelles des jeunes migrants en quête de protection

3.1 Le recueil et l'analyse des données

En écho à la nécessité de *faire avec*, il nous est apparu opportun de penser une méthodologie de recherche participative, où l'expertise se partage au même titre que les incertitudes. Ce parti pris induit un nouveau positionnement pour le chercheur qui favorise la participation des différents acteurs sociaux au processus de recherche par la création d'un « espace de formation citoyenne⁶⁰ » qui autorise la rencontre.

Avec une approche compréhensive qui tend à « appréhender le sens et les significations que les pratiques et les représentations sociales recouvrent pour les acteurs⁶¹ », nous avons choisi d'explorer, dans une première étape, la représentation de l'accompagnement des jeunes migrants chez les différents professionnels et militants à leur contact, lors d'entretiens individuels semi-directifs⁶². Ce choix méthodologique se justifie par le fait que c'est « dans les discours individuels que les représentations sociales nous sont le plus accessibles⁶³ ». La constitution de l'échantillon et la rédaction de la grille d'entretien se sont réalisées en concertation avec les conseillers mission locale autour des différentes thématiques du projet du jeune migrant : l'accompagnement social, l'accès aux droits, la scolarité, l'insertion professionnelle, la santé, l'accès à la culture et à la vie sociale. Les 25 personnes interviewées ont ensuite été sélectionnées parmi les partenaires de la mission locale :

- 1 infirmière travaillant au sein d'une Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) ;

⁵⁹ *Ibid.*, p. 46.

⁶⁰ Christiane Perregaux, « La recherche-action et le désaveuglement social : rendre possible l'impossible », dans *Recherche-action. Processus d'apprentissage et d'innovation sociale*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 105.

⁶¹ Estelle Masson, « L'entretien en profondeur et l'appréhension du sens commun », dans *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2016, p. 104.

⁶² Conformément à l'éthique et la déontologie de la recherche, nous avons garanti la confidentialité des données recueillies aux participants et avons traité les données dans le plus strict respect de l'anonymat. Par ailleurs, les entretiens ont été réalisés sur le temps de travail des participants et ont été conduits sur la base du volontariat.

⁶³ Pascal Moliner, Patrick Rateau et Valérie Cohen-Scali, *op. cit.*, p. 25.

- 1 défenseuse des droits, bénévole ;
- 1 médecin (femme) travaillant au sein d'une Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ;
- 1 auxiliaire de puériculture (femme) travaillant au sein d'un centre maternel ;
- 2 professeures de Français langue étrangère (FLE) : une travaillant en lycée, l'autre en association ;
- 2 assistants familiaux (1 homme et 1 femme) embauchés par le Conseil départemental ;
- 4 conseillères ESF : 1 en MECS, 2 en CADA et 1 en RHJ ;
- 3 éducatrices spécialisées travaillant en MECS ;
- 1 psychologue (femme) travaillant en MECS ;
- 1 assistante de service social travail en RHJ ;
- 1 directrice d'un Centre d'information et d'orientation (CIO) ;
- 1 cheffe de service éducatif travaillant en MECS ;
- 1 chargé de projet travaillant au sein d'une association d'insertion ;
- 2 consultantes en ressources humaines travaillant au sein d'un groupement d'employeurs ;
- 3 bénévoles (2 hommes et 1 femme) militant en association.

Sur la base de l'analyse de ces entretiens, nous avons ensuite construit un support visuel et interactif pour présenter les résultats de façon anonymisée aux participants de la recherche lors d'un *focus group*. Cette modalité d'animation qui constitue notre deuxième temps de recueil de données visait à permettre de recentrer le groupe sur le sujet de l'étude tout en l'autorisant « à orienter la discussion à son gré⁶⁴ ». Nous avons, pour cela, invité les participants de la première étape de la recherche à participer à ce *focus group* pour tenter de créer les conditions à la transformation d'une réalité qui est apparue problématique sous certains aspects lors des entretiens individuels. Finalement, ce sont 11 professionnels interviewés, 5 conseillers mission locale et 7 professionnels n'ayant pas participé aux entretiens individuels⁶⁵ qui ont participé à ce temps de réflexion collective, soit un total de 23 personnes. Notons qu'une des professionnelles, également militante associative, a alterné entre ces deux postures, nous en avons tenu compte pour l'analyse.

⁶⁴ Sandra Jovchelovitch, « Contextualiser les focus groups : comprendre les groupes et les cultures dans la recherche sur les représentations », *Les groupes centrés (focus groups)*, n°471, 2004, p. 245.

⁶⁵ 1 chef de service éducatif, 1 éducateur spécialisé, 1 éducatrice spécialisées, 1 monitrice éducatrice, 1 moniteur éducateur travaillant en MECS ; 2 chargées de projet au sein d'organismes pilotant des actions en faveur de la santé (Agence régionale de santé et Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé).

Certains auteurs affirment que « le langage est si puissant qu'il peut transférer une réalité sociale en une autre réalité sociale⁶⁶ ». Le *focus group*, comme « méthode de recherche fondée sur la communication de groupe⁶⁷ », devait ainsi permettre de confronter les idées, de « les laisser se heurter dans des polémiques ouvertes ou cachées, dans des dialogues internes ou externes, les uns avec les autres⁶⁸ », postulat qui nous a conduit à nous mettre en retrait pour « faciliter la démarche collective », mais également pour « faire émerger et gérer les conflits⁶⁹ ». Nos interventions ont donc consisté à réguler de façon non-directive les dynamiques du groupe pour « faire en sorte que chacun trouve sa place et soit reconnu⁷⁰ ». Les participants ont finalement été invités à produire dans leurs interactions, de nouvelles données réflexives, propices à la production de connaissances et à la transformation de leur quotidien de travail.

En définitive, cette méthodologie de recherche itérative nous a permis une triangulation inter-méthodes⁷¹ avec l'analyse lexicométrique des entretiens comme support au recueil des échanges lors du *focus group*. L'analyse lexicale du *focus group* n'a pris sens que dans l'articulation avec l'analyse préalable des entretiens individuels. Les différentes représentations ont donc été appréhendées dans des contextes de recueil différents, croisant des positionnements qui s'expriment différemment en fonction du contexte d'élocution. Nous verrons ainsi, à travers la présentation des résultats de ces différentes étapes du processus de recherche, en quoi le déploiement d'un tel dispositif peut accompagner l'émergence d'un espace de controverse potentiellement transformatif.

3.2 Présentation des résultats

Les entretiens individuels et le *focus group* ont été analysés avec le logiciel IRaMuTeQ⁷² grâce à une analyse de contenu automatisée. Cette méthode permet de regrouper les éléments d'un corpus textuel « sur la base de leur apparition simultanée (co-occurrence) dans les réponses

⁶⁶ Ivana Markovà, « Langage et communication en psychologie sociale : dialoguer dans les focus groups », *Les groupes centrés (focus groups)*, n°471, 2004, p. 231.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 235.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 225.

⁶⁹ Evelyne Charlier, « Soutenir le changement par des réseaux d'établissements scolaires. Les représentations des accompagnateurs-chercheurs », dans *Recherche-intervention et accompagnement du changement en éducation*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 143.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 143.

⁷¹ Sabine Caillaud et Uwe Flick, « Triangulation méthodologique ou comment penser son plan de recherche », dans *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2016, p. 231.

⁷² <http://www.iramuteq.org>

des sujets⁷³ » et offre « des possibilités de traitement de données textuelles particulièrement bien adaptées à une approche dynamique des représentations sociales⁷⁴ ». Par ailleurs, ce type d'analyse permet le regroupement de ces occurrences « en catégories thématiques plus larges⁷⁵ » tout en estimant « le lien statistique entre les thématiques qu'elles mettent en évidence et les métadonnées associés préalablement aux différents textes, comme le groupe d'appartenance⁷⁶ ». Nous avons ainsi utilisé le modèle de la Classification Hiérarchique Descendante (CHD) en mobilisant la classification de type Reinert expérimentée pour la première fois par le logiciel Alceste⁷⁷ pour repérer les mondes lexicaux qui composent ces deux corpus.

3.2.1 Les entretiens individuels

Le corpus textuel de l'ensemble des entretiens, retranscrits mot pour mot, présente 126 247 occurrences réparties en 25 textes. L'analyse des 3 596 segments de textes par le logiciel IRaMuTeQ nous a permis de repérer, grâce à la méthode Reinert, 4 mondes lexicaux utiles à la compréhension de la structure des discours individuels⁷⁸ :

⁷³ Pascal Moliner et Christian Guimelli, *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, p. 59.

⁷⁴ Alain Clemence et Fabio Lorenzi-Cioldi, « L'analyse multidimensionnelle des représentations sociales », dans *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2016, p. 181.

⁷⁵ Pascal Moliner et Christian Guimelli, *op.cit.*, p. 57

⁷⁶ Pierre Ratinaud, « Etude d'un large corpus textuel avec IRaMuTeQ : twitter et le hashtag#mariagepourtous », dans *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2016, p. 110.

⁷⁷ Lucie Loubère, « L'analyse de similitude pour modéliser les CHD », dans *13ème journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Acte du colloque du JADT, 2016, Toulouse, Jean-Jaurès, 2016.

⁷⁸ On notera la taille des classes, 32,17% pour la classe 4 et 67,84% pour les classes 1, 2 et 3 (16,86% pour la classe 1, 38,87% pour la classe 2 et 12,11% pour la classe 3).

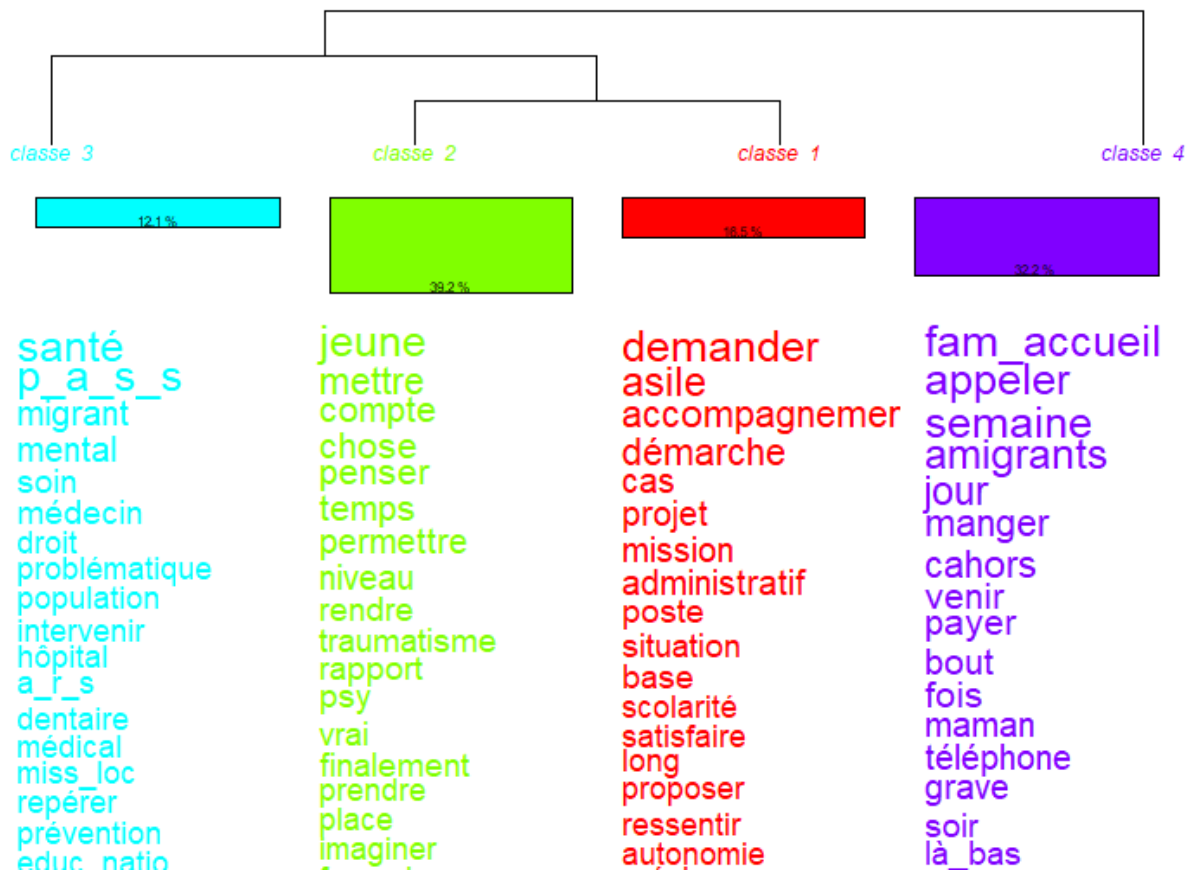


Figure 1 : Dendrogramme de la classification hiérarchique descendante et liste des mots les plus caractéristiques de chaque classe par ordre décroissant des Chi² de liaison aux classes

L'analyse détaillée des formes présentes dans chaque classe ainsi qu'une analyse plus qualitative nous ont permis d'appréhender 4 thématiques que nous allons désormais analyser au regard des statuts professionnels et des appartenances institutionnelles des interviewés et ce, pour tenter d'appréhender les éventuelles différences statutaires qui participent à la structuration des différentes représentations de l'étranger.

La classe 3 : *L'accès aux soins*

La classe 3 renvoie aux questions relatives à l'*accès aux soins* des migrants. Ce sont les professionnels du champ de la santé qui ont, de façon significative, traité cette thématique ($\text{Khi}^2 = 576,28$). La santé des migrants s'y décline en plusieurs volets : la santé physique, la santé mentale, l'accès au droit et l'accompagnement vers le soin. Si les dispositifs existent et semblent adaptés, les professionnels dénoncent pourtant le fait qu'ils ne suffisent pas toujours pour rendre effectif l'accompagnement vers le soin. Les difficultés d'accès aux soins semblent également prégnantes concernant la santé mentale des migrants, point qui semble générer chez les professionnels un certain désarroi en l'absence de solutions efficaces sur le territoire : « *Déjà,*

moi, le gamin arrive là, effectivement, je pense que le premier truc c'est de prendre en charge la détresse psychologique. Après il y a la barrière de la langue donc je pense que ça serait bien qu'il soit pris en charge au niveau psy ». Par ailleurs, la santé mentale soulève aussi, notamment pour les demandeurs d'asile, la question du lien social qui s'avère problématique en raison d'un certain nombre de freins administratifs : « *Pour les demandeurs d'asile, il y a plus d'oisiveté et du coup, ils n'ont pas d'argent non plus, ils ne peuvent pas travailler et du coup comment on fait du lien social ?* »

La classe 1 : La dimension technique et administrative

La classe 1 renvoie à un monde lexical *administratif et technique* avec l'accès à une scolarité ou à l'emploi et à une régularisation administrative. Cette classe a été mobilisée par des travailleurs sociaux⁷⁹ intervenant dans des structures hébergeant des jeunes migrants⁸⁰. S'agissant des missions qui leur sont dévolues et demandées par les organismes financeurs ou leurs institutions, il n'est pas étonnant de constater qu'il s'agit d'une de leurs principales préoccupations. Par ailleurs, le fait que soient ainsi mêlées les questions d'insertion professionnelle et de régularisation administrative montre qu'il s'agit bien de deux outils interdépendants. La régularisation administrative, au contact de la préfecture ou dans le cadre d'une demande d'asile, fait partie des missions des travailleurs sociaux qui soulèvent néanmoins une difficulté à s'approprier des données juridiques. Mesurant les enjeux de cet outil d'insertion professionnelle et, *in fine*, d'autonomie, ils bricolent de nouveaux savoirs et savoir-faire, parvenant au fil des accompagnements à construire un savoir expérientiel sans cesse à remanier du fait des évolutions législatives : « *J'aimerais beaucoup gagner en technicité, ça me permettrait de me sécuriser dans ma pratique professionnelle et d'avoir un recul qui serait plus bénéfique.* »

La classe 4 : Le quotidien et les besoins vitaux

La classe 4 qui traite des *besoins vitaux* a été davantage mobilisée par les bénévoles (Khi² = 243.52) et les professionnels travaillant hors des murs de l'institution, comme les assistants familiaux (Khi² = 201.3). Il n'est ici plus question d'objectifs d'insertion professionnelle ou d'obtention des papiers mais d'autoriser la rencontre. Les repas apparaissent, dans cette classe, comme un espace de partage pour s'autoriser à se voir autrement. Et si dans les institutions, les

⁷⁹ Chi² de 64,86 pour les CESF, Chi² de 27,93 pour les ES, Chi² de 19,94 pour les chefs de service.

⁸⁰ Chi² de 26,08 pour les MECS, Chi² de 23,13 pour les RHJ et Chi² de 11,85 pour les CADA.

questions alimentaires peuvent faire conflit, elles semblent pourtant constituer un outil propice aux échanges et à la compréhension de l'altérité : « *Tu vois, hier, deux visites à domicile, le café, le thé, les gâteaux, les trucs, voilà, tu passes du temps avec eux c'est sympa. Il y a heureusement du plaisir dans ce travail parce que sinon ça serait très compliqué si on n'arrivait pas à prendre du plaisir quoi.* »

La classe 2 : *Le rapport subjectif au travail des professionnels*

La classe 2 représente la classe la plus importante du corpus et a été majoritairement mobilisée par les psychologues ($\text{Khi}^2 = 126.76$), les travailleurs sociaux⁸¹ mais aussi les employeurs ($\text{Khi}^2 = 31.33$). Elle traite du *rapport subjectif au travail des professionnels* et de la relation que le professionnel entretient avec son métier mais aussi avec les missions qui lui sont confiées dans un cadre institutionnel donné. Il y est question du regard porté sur les jeunes migrants qui impliquerait une certaine façon d'accueillir et d'accompagner. L'accueil, souvent vécu dans l'urgence, se ferait au détriment du respect d'un temps de rencontre propice à la création d'une relation de confiance : « *Finally, on se rend compte à quel point on est pris dans une urgence, on est happés constamment là-dessus et on en oublie simplement un accueil qui prend du temps.* » Cette question de l'accueil implique parfois un vocabulaire connoté négativement avec la malveillance⁸² qui serait la conséquence de ces accompagnements réalisés au plus vite pour répondre à une gestion des flux. En définitive, cette classe est celle qui dénonce un système jugé défaillant qui ne répond que partiellement aux besoins des jeunes.

Au cours de ces 25 entretiens, les professionnels nous ont donné à voir les nombreux dysfonctionnements qui entravent leur pratique professionnelle. Cependant, nous avons constaté qu'ils proposent peu de solutions concrètes. Les différentes problématiques soulevées par les professionnels interviewés apparaissent finalement fragmentées et en lien avec les préoccupations des uns et des autres dans des contextes de travail pluriels. Par ailleurs, le dialogue interindividuel avec la chercheuse que nous sommes a permis, dans certains cas, l'expression d'une impuissance, voire d'une souffrance face aux enjeux politiques et institutionnels : « *Très compliqué parce qu'on est toujours en flux tendu. Moi ce que j'aimerais c'est accompagner vraiment ces jeunes dans un étayage pour qu'il y ait de l'autonomie, enfin de l'apprentissage. Là, on est dans de l'urgence quotidienne, dans du « on fait comme on peut », dans du bricolage. [...] Donc une frustration parce que le soir quand tu rentres, t'as*

⁸¹ Chi2 de 28,78 pour les Conseillers ESF et Chi2 de 28,48 pour les Educateurs spécialisés.

⁸² Ce terme a été employé 12 fois.

l'impression de ne pas avoir vu ta journée passer et tu rentres et tu te dis j'ai fait ça, ça, ça, mais il faut faire ci, ci, ci. Donc une satisfaction mais beaucoup de frustrations ! »

Nous avons donc fait le constat, peut-être du fait de notre position de praticienne-chercheuse, que les entretiens ont donné l'opportunité aux personnes interviewées d'exprimer leurs frustrations et de dénoncer les dysfonctionnements d'un système institutionnel et politique repéré comme défaillant. Nous avons aussi relevé que les professionnels, englués dans les difficultés du quotidien, ne trouvent pas les espaces temps pour coconstruire des solutions à des problématiques pourtant communes à différents secteurs d'intervention. Ces premières conclusions nous ont conduite à poursuivre le travail de recherche en tentant d'accompagner le passage d'un dialogue interindividuel à la construction d'un espace d'échange collectif. Notre hypothèse de recherche s'est ainsi reconstruite autour du postulat que l'accès à ces différentes représentations, au sein d'un espace réflexif, pouvait s'avérer levier de transformation collective.

3.2.2 Le focus group

Le *focus group* d'une durée de près de 3 heures, a fait l'objet, avec l'accord de tous les participants, d'une captation vidéo doublée d'un enregistrement vocal pour en faciliter la retranscription. La répartition du temps de parole a montré une prédominance du secteur social⁸³ et de la santé⁸⁴. Les bénévoles, employeurs et professionnels des secteurs plus pédagogiques ont été davantage à l'écoute, quand bien même les questions d'accès à une scolarisation ou à l'emploi ont révélé, dans les échanges, une importance dans l'accompagnement du jeune migrant.

L'analyse lexicométrique des discours recueillis en interaction nous a permis d'appréhender deux types de leviers pour accompagner les transformations :

- *informer, s'informer* voire *se former* avec la classe 2 qui représente 47.2% du corpus ;
- *critiquer, contester* et *dénoncer* avec la classe 1 qui représente 52.80% du corpus.

Paraphrasant Ratinaud, après avoir opéré ce premier découpage « à la hache », nous avons procédé, compte tenu de l'hétérogénéité de chacune de ces classes, à un deuxième découpage « au scalpel »⁸⁵, qui nous permis d'explorer plus en profondeur le contenu de ces potentiels

⁸³ 57% des occurrences.

⁸⁴ 39% des occurrences.

⁸⁵ Pierre Ratinaud et Pascal Marchand, « Des mondes lexicaux aux représentations sociales. Une première approche des thématiques dans les débats à l'Assemblée nationale (1998-2014) », *Mots*, n°108, 2015, p. 57-77.

leviers réflexifs et transformatifs en accédant à la CHD de chacune de ces 2 catégories sémantiques.

La classe 2 : *Informé, s'informer, se former*

Dans la classe 1, la procédure de demande d'asile, parfaitement bien maîtrisée dans les CADA et ayant fait l'objet dans les entretiens individuels d'informations erronées de la part des professionnels travaillant auprès des MNA, a pu être explicitée dans un vocabulaire expérientiel par les professionnels du CADA. De même, dans la classe 4, les professionnels travaillant auprès des MNA ont pu préciser ce que recouvraient la protection de l'ASE et les contraintes relatives aux mesures de tutelle pour les mineurs.

Dans la classe 3, on retrouve la thématique repérée lors des entretiens individuels autour de l'accès aux soins. Les professionnels de santé ont été étonnés qu'en dépit de dispositifs d'accès aux soins bien coordonnés sur le territoire, amener le jeune migrant vers le soin dans des conditions efficaces constitue un défi pour les professionnels du secteur social. Dans la classe 2, les difficultés d'accès aux soins sont également déclinées dans leur versant administratif voire financier accentuant cette complexité à amener le jeune migrant chez le médecin. Enfin, dans la classe 5, les projets de formation en cours au sujet de la santé mentale des migrants, ont pu être présentés, inscrivant la rencontre dans une continuité qui pourrait aller au-delà de notre intervention.

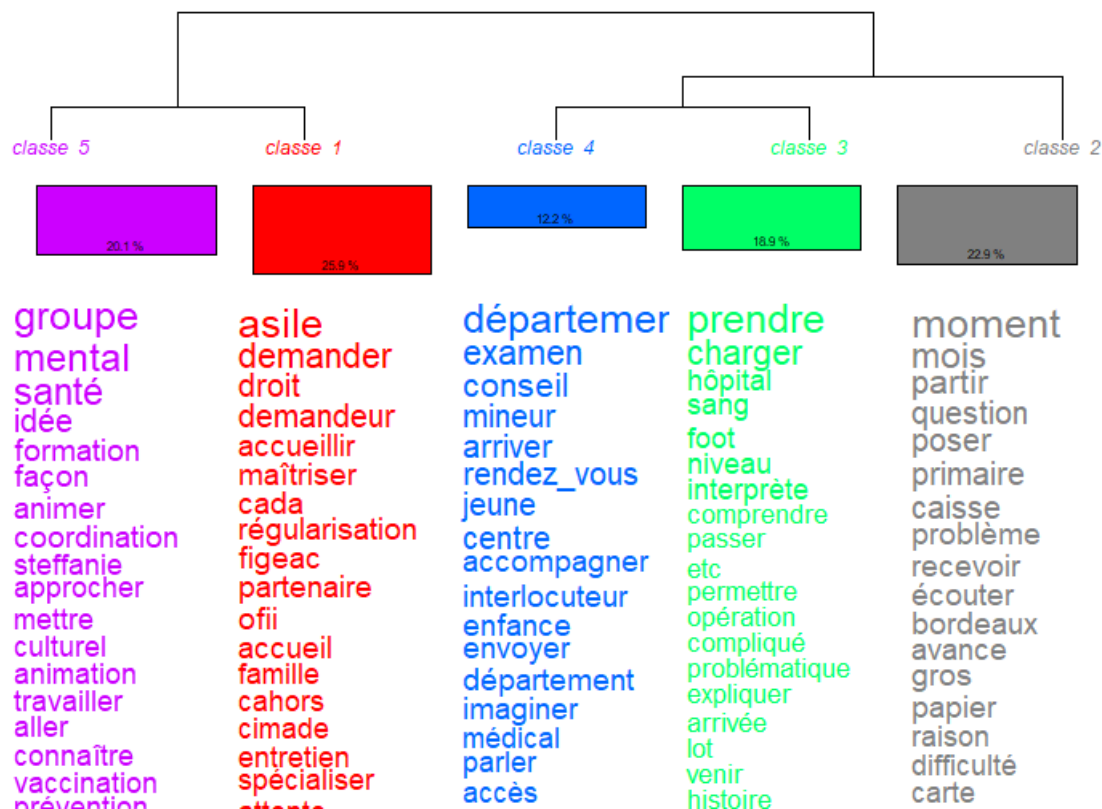


Figure 2 : Dendrogramme de la classification, taille des classes et liste des mots les plus caractéristiques de chaque classe par ordre décroissant des Chi2 de liaison aux classes

La classe 1 : Critiquer, contester, dénoncer

Nous avons entamé, lors du *focus group*, la présentation des classes par la dimension dichotomique que représentaient les repas, entre plaisir, partage et conflits dans les institutions. La discussion autour de cette thématique a duré 37 minutes soit presque 21% des échanges et a été stoppée par notre intervention dans l'objectif de poursuivre la présentation. Ces premiers débats ont finalement centralisé des éléments qui dénonçaient, dans les entretiens individuels, un système défaillant de prise en charge.

Dans la classe 4, la controverse entre un positionnement dit « médical » et une posture dite « institutionnelle » a permis de débattre autour d'un sujet très concret : servir du riz aux jeunes à tous les repas, y compris au petit déjeuner. La controverse à propos des questions alimentaires a permis d'interroger la « bonne pratique » qui serait « la pratique de la controverse sur le travail bien fait⁸⁶ » : « *Après c'est compliqué aussi, moi je le vois sur le côté médical, pour parler de*

⁸⁶ Dominique Broussal, « L'émancipation : Approches conceptuelles », dans *Emancipation et recherche en éducation*, Vulaines-sur-Seine, Editions du croquant, 2017, p. 51.

nutrition, dans les structures en fait où les repas sont imposés ... c'est très compliqué je trouve parce que bon manger du riz le matin, c'est bien, moi ça me pose aucun problème sur le plan nutritionnel. L'équilibre il se fait sur la semaine et du coup, on change des habitudes, sur des pertes de repères sociales importantes, il n'y a plus la maman ... »

La classe 2, traite plutôt de la question des repas, comme espace de mise en relation du jeune et du professionnel mais aussi comme vecteur d'échanges entre cultures différentes. Cette thématique a également permis que s'expriment les difficultés vécues dans les institutions : *« Et d'ailleurs vous le décrivez vous-même, c'est quand vous partagez un repas avec quelqu'un c'est comme ça qu'on crée du lien, enfin c'est une expérience ... c'est comme ça qu'on va à la rencontre de l'autre. »* La classe 1 vient, quant à elle, montrer que si la rencontre entre deux cultures différentes n'est pas un allant de soi, la rencontre entre les professionnels et le fonctionnement institutionnel n'est pas non plus chose aisée, de même que la rencontre avec ce nouveau public que sont les jeunes migrants : *« Personnellement, [...] j'avais ma formation d'éducatrice auprès d'enfants dits difficiles ... Il faut vraiment se remettre en cause sur ... il n'y a pas que la nourriture, il y a la façon de s'adresser à eux, la façon de communiquer, voilà, tout était méconnu ... »*

Enfin, la classe 3 montre combien il est compliqué de laisser une place à l'individuel dans les fonctionnements collectifs qu'incarnent les établissements. La place que l'on décide de laisser à l'expression des individus renverrait, finalement, à la place que la société française serait en capacité de faire aux jeunes migrants. Entamer une réflexion à ce sujet dans les institutions permettrait peut-être de s'interroger sur cette injonction qui leur est faite d'accepter des codes sociaux sans avoir le logiciel pour les comprendre.

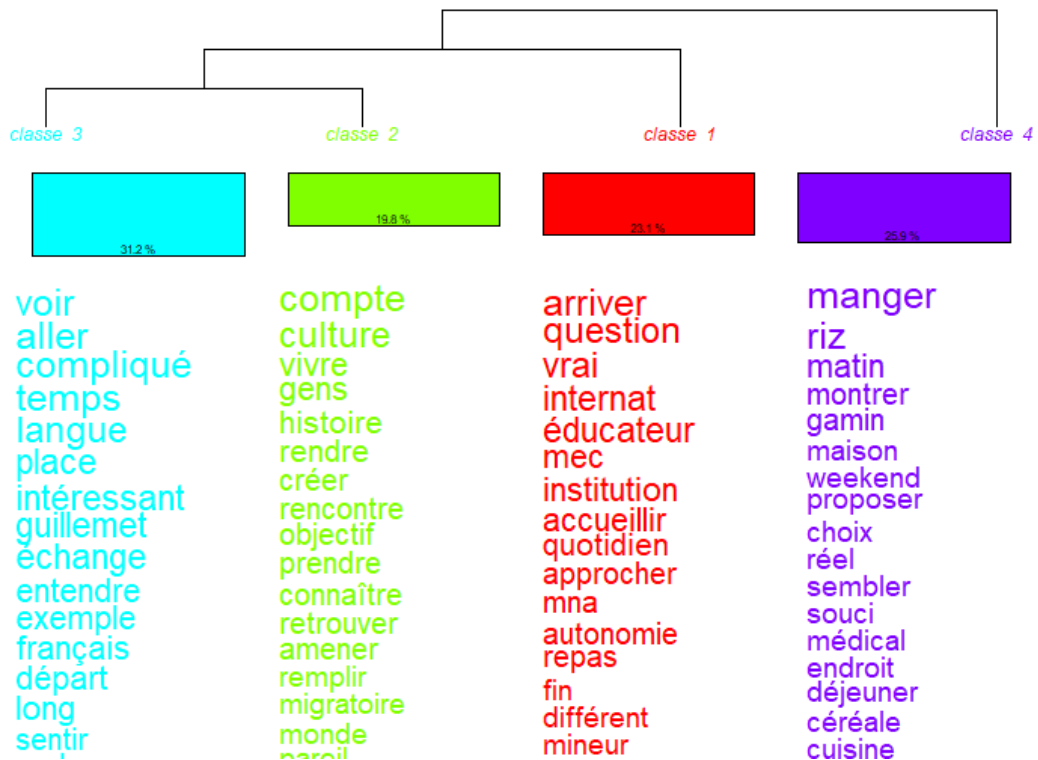


Figure 3 : Dendrogramme de la classification, taille des classes et liste des mots les plus caractéristiques de chaque classe par ordre décroissant des Chi2 de liaison aux classes (*focus group*)

Nous constatons que le passage d'un dialogue interindividuel à un échange collectif interinstitutionnel a permis l'étonnement grâce au partage d'informations et à la confrontation des points de vue. Les représentations s'y sont confrontées dans leurs dimensions cognitives et axiologiques par l'émergence d'un espace de conflictualité qui aura permis d'amorcer un dialogue autour de solutions concrètes et transversales. L'intérêt porté à l'accueil et à l'alimentation dans les institutions a montré que les échanges collectifs permettent de se recentrer sur ce pour quoi il est encore possible d'agir. La contestation d'un système défaillant s'est progressivement éloignée pour laisser place aux préoccupations du quotidien. Si ce travail aurait mérité de se poursuivre pour consolider cette dynamique, il a cependant permis de vérifier la pertinence d'accompagner les organisations *par* et *pour* la recherche en appui du référent théorique des représentations professionnelles. Tentons désormais d'explorer les conditions qui auront permis à ce collectif de converger vers une réflexion commune.

4. De la recherche-action à la recherche-interaction : éléments de discussion pour une méthodologie de recherche transformative

Le *focus group* a été l'opportunité d'appréhender « l'appropriation de savoirs *actionnables*⁸⁷ » et de vérifier que les praticiens étaient en mesure « de s'approprier (d'impliquer) le discours scientifique⁸⁸ ». Au travers de sa dynamique itérative et interactionnelle, la méthodologie mobilisée est finalement venue incarner cette nécessité, dans les démarches de recherche à visée transformative, de « conduire une recherche-(inter)action avec les acteurs sociaux⁸⁹ ». La construction d'une telle coopération implique aussi l'interaction du chercheur avec lui-même au travers de sa propre subjectivité et du « regard que les autres lui renvoient⁹⁰ ». En ce sens, la compréhension et la transformation seraient en lien avec une connaissance de sujet à sujet⁹¹, grâce aux dialogues interindividuels mais aussi intergroupes.

Impliqué dans le travail de recherche, le praticien n'apprendrait pas uniquement avec l'expérience mais grâce à une « aptitude à la *réflexivité* » qui « implique nécessairement un effort vers un questionnement de ses propres connaissances – voire de ses convictions et de ses *a priori* – en les confrontant et en les enrichissant avec d'autres interprétations⁹² ». Ce postulat s'avère positionnement éthique puisqu'il vise, au travers de l'accès aux représentations professionnelles de l'accompagnement des jeunes migrants, à lever « des étiquettes qui [...] stigmatisent⁹³ ». Notre intervention en qualité de praticienne-chercheuse s'est donc avérée « irréductible à une démarche technique, mais liée à une certaine éthique et à une idéologie démocratique⁹⁴ ». Il ne s'agissait pas d'envisager une approche techniciste de l'étude des représentations professionnelles mais de mobiliser ce référent théorique en vue de transformer une réalité repérée comme pouvant être à améliorer.

Les outils d'étude des représentations professionnelles s'appuient sur du matériel langagier, tout comme l'analyse des pratiques professionnelles qui utilise le langage en interaction pour transformer les pratiques. Austin et Searle, avec le concept d'*acte de langage* « ont montré que le langage ne servait pas uniquement à décrire la réalité mais aussi à la construire⁹⁵ », appuyant

⁸⁷ Isabelle Caprani et Jean-Bernard Racine, « De la co-présence à l'intégration réciproque dans la communication et la construction du lien social. Quelques leçons pour la recherche-action », dans *Recherche-action. Processus d'apprentissage et d'innovation sociale*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 83-84.

⁸⁸ Michel Bataille, « Une recherche-action co-éducative », *Psychologie et éducation*, n° IX, 1985, p. 84.

⁸⁹ Marina Marengo, « La réciprocity créative et durable : Les défis des chercheurs et des praticiens sur le terrain urbain », dans *Recherche-action. Processus d'apprentissage et d'innovation sociale*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 89.

⁹⁰ Geneviève Corajoud, « Conclusion », dans *Recherche-action. Processus d'apprentissage et d'innovation sociale*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 215.

⁹¹ Christine Mias, *L'implication professionnelle dans le travail social*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 56.

⁹² Geneviève Corajoud, *op. cit.*, p. 216.

⁹³ Virginie Poujol, « Aux risques de l'émancipation : Le travail du conflit et de la norme », dans *Emancipation et recherche en éducation*, Vulaines-sur-Seine, Editions du croquant, 2017, p. 121.

⁹⁴ Jean Maisonneuve, *La dynamique des groupes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018, p. 89.

⁹⁵ Assaad Elia Azzi et Olivier Klein, *Psychologie sociale et relations intergroupes*, Paris, Dunod, 1998, p. 35.

notre hypothèse de pouvoir utiliser les outils d'analyse des représentations professionnelles à des fins dialogiques et transformatives. Nous avons constaté que l'utilisation des différents lexiques, ces « marqueurs socio-langagiers⁹⁶ », renvoyait à des appartenances groupales. Cette précision qui fait écho aux principes générateurs de prises de position tels que développés par Doise apparaît saillante pour la recherche menée qui s'intéressait à la mobilisation réflexive des praticiens dans une approche interindividuelle puis collective en vue d'impacter concrètement le réel de l'activité professionnelle. En créant la rencontre entre des groupes institutionnels et professionnels distincts, dans un espace sécurisé qui s'apparente au groupe d'analyse des pratiques professionnelles, nous avons tenté d'impulser des « dynamiques collectives qui rendent possibles les différents comportements humains⁹⁷ », autrement dit, nous avons tenté, par la confrontation des représentations, de transformer les pratiques professionnelles.

Les praticiens ayant participé au travail de recherche ont parfois semblé davantage préoccupés par des questionnements techniques, qui visent une certaine forme d'efficacité, probablement dans un contexte institutionnel qui l'impose. Castoriadis, au travers de la distinction aristotélicienne entre *poïesis* et *praxis*, nous permet de réinterroger cette injonction à l'efficacité que semble incarner la *poïesis*⁹⁸. L'analyse des pratiques professionnelles permettrait le passage de la pratique à la *praxis*, « ce faire dans lequel l'autre ou les autres sont visés comme êtres autonomes et considérés comme l'agent essentiel du développement de leur propre autonomie⁹⁹ ». Ajoutons cependant « qu'une trop grande insistance sur la réflexivité peut aliéner les néophytes qui ne possèdent pas encore les éléments nécessaires pour s'engager à fond dans une telle démarche¹⁰⁰ », point qui a rendu primordial le souci éthique de permettre uniquement aux praticiens volontaires de participer au processus de recherche. Également, la réflexion critique doit pouvoir être pratiquée au bon moment pour ne pas générer chez les participants une perte de confiance en leur capacité à mener à bien leurs missions¹⁰¹. Enfin, il reste essentiel de s'interroger sur des résistances plus individuelles qui conduisent certaines

⁹⁶ Pierre Ratinaud et Pascal Marchand, *op.cit.*, p. 59.

⁹⁷ Augusto Palmonari et Francesca Emiliani, *op.cit.*, p. 151.

⁹⁸ Maela Paul, *La démarche d'accompagnement. Repères méthodologiques et ressources théoriques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, p. 127.

⁹⁹ Nicole Mosconi, « Que nous apprend l'analyse des pratiques sur les rapports de la théorie à la pratique ? », dans *Sources théoriques et techniques de l'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 15.

¹⁰⁰ Gérald Boutin, « L'analyse réflexive et l'éducation : Un état des lieux-Perspectives nord-américaines », dans *Sources théoriques et techniques de l'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 125.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 125.

personnes à refuser de s'engager dans un tel processus « qui risque de déboucher sur des changements qu'elles appréhendent¹⁰² ».

Dans sa dimension transformative, le référent théorique des représentations professionnelles permet finalement d'appréhender en quoi l'accès aux représentations dans un cadre collectif et réflexif, constitue un facteur de transformation des pratiques professionnelles. Si en première intention, il semble s'agir de transformer les pratiques, ces transformations ne pourront aboutir qu'après « une opération de transformation, qui consiste à faire passer le vécu immergé de l'expérience à la forme d'un discours qui fait sens et histoire¹⁰³ ». Faire ainsi le récit d'une expérience professionnelle, en l'adressant à des pairs, dans le cadre d'un espace qui s'apparente à un groupe d'analyse des pratiques professionnelles, semble participer à la production de connaissances « à partir de l'exploration et du partage du sensible¹⁰⁴ ». Soutenir ce processus par l'accès aux représentations professionnelles conférerait au récit d'expérience une portée épistémologique. Véritable acte de formation, construit dans l'interaction, ce type de recherche-action « invite à penser l'acte de former comme un « lieu tiers », c'est-à-dire un espace préservé pour un travail réflexif de « *trans*-formation » de soi¹⁰⁵ ». Le sujet se transformerait grâce à son interaction avec les autres mais aussi avec le monde, construisant les fondations d'une pratique émancipatrice reliée aux contraintes du réel.

Cette dimension phénoménologique qui permet au professionnel de remettre du sens à sa pratique ne mettrait plus l'accent sur les dimensions uniquement fonctionnelles du travail, avec leur part de contrôle et de normalisation, voire de pression vers l'uniformité, mais s'intéresserait aussi à « l'aspect émotionnel de spontanéité collective et le sentiment du « nous » de « l'être ensemble »¹⁰⁶ ». Cette capacité à s'émanciper collectivement pourrait participer d'une transformation plus efficiente de l'action, par le repérage des marges de manœuvre encore existantes. En définitive, s'autoriser à accéder aux soubassements de la pratique grâce aux représentations professionnelles semble créer les conditions à la co-construction collective de solutions concrètes pour lesquels les professionnels peuvent encore mobiliser une créativité qui se réfère à des principes éthiques.

¹⁰² *Ibid.*, p. 125-126.

¹⁰³ Christine Delory-Momberger, « Ecrire l'expérience professionnelle. Quels effets ? Quels savoirs ? », *Narration du vécu et savoirs expérientiels*, n° 222/2020-1, mars 2020, p. 67.

¹⁰⁴ Martine Morisse, « La narration de l'expérience : partage du sensible et circulation des savoirs au travail », *Narration du vécu et savoirs expérientiels*, n° 222/2020, mars 2020, p. 80.

¹⁰⁵ Florence Osty, « Former : un étayage d'acteur et de sujet », *Narration du vécu et savoirs expérientiels*, n° 222/2020-1, mars 2020, p. 166.

¹⁰⁶ Jean Maisonneuve, *op.cit.*, p. 25.

Conclusion

Si cette recherche apparaît prometteuse pour valoriser l'utilisation des représentations professionnelles à des fins transformatives, elle pose néanmoins un certain nombre de limites, notamment celle relative au fait que ce travail ne s'est pas inscrit dans la durée et n'a pas permis de vérifier si les réflexions collectives avaient fait l'objet de transformations sur le terrain. Également, ce travail reste encore inabouti quant à la dimension interactionnelle de l'étude des représentations sociales. Ces limites ouvrent cependant de nouvelles perspectives que nous envisageons d'explorer dans le cadre de notre doctorat au travers du principe de dialogicité qui propose de concevoir la théorie des représentations sociales comme une théorie de la *connaissance sociale*. L'*égo* et l'*alter*, selon Markovà, « se transforment mutuellement au travers de la communication¹⁰⁷ ». La dialogicité est ainsi définie comme « la capacité de l'Ego à concevoir et comprendre le monde dans la perspective de l'Alter¹⁰⁸ ». Ce qui veut dire que, comme le suggérait Moscovici, la représentation d'un objet « intègre donc la connaissance d'un autrui susceptible d'avoir un point de vue différent¹⁰⁹ ». La recherche-action qui crée les conditions d'un travail de co-construction collective en soutenant un processus démocratique et participatif pourrait s'avérer une stratégie de recherche adaptée à l'étude de cette dimension dialogique¹¹⁰.

¹⁰⁷ Ivana Markovà, *op.cit.*, p. 233.

¹⁰⁸ Ivana Markovà, *Dialogicité et représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 288.

¹⁰⁹ Pascal Moliner et Christian Guimelli, *op.cit.*, p. 33.

¹¹⁰ Sabrina Labbé, *Des engagements professionnels : Contributions à l'étude des professionnalisations* [Habilitation à diriger des recherches], Université Toulouse - Jean Jaurès, 2021, p. 63-64.

BIBLIOGRAPHIE

Akoka (Karen), « Réfugiés ou migrants ? Les enjeux politiques d'une distinction juridique », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 25, 2018, p. 15-30.

Asloum (Nina) et Guy (Daniel), « La recherche collaborative en éducation et formation. Instrument ou enjeu éthique de la recherche ? », *Phronesis*, 2017, p. 74-87.

Azzi (Assaad Elia) et Klein (Olivier), *Psychologie sociale et relations intergroupes*, Paris, Dunod, 1998, 107 p.

Bataille (Michel), « Une recherche-action co-éducative », *Psychologie et éducation*, n° IX, 1985, p. 81-96.

Bataille (Michel), Blin (Jean-François), Jacquet-Mias (Christine) et Piasser (Alain), « Représentations sociales, représentations professionnelles, système des activités professionnelles », *L'année de la recherche en sciences de l'éducation*, 1997, p. 57-90.

Ben Jelloun (Tahar), *Le racisme expliqué à ma fille*, Paris, Editions du Seuil, 2018, 208 p.

Boutin (Gérald), « L'analyse réflexive et l'éducation : Un état des lieux - Perspectives nord-américaines », dans Blanchard-Laville (Claudine) et Fablet (Dominique) [coord.], *Sources théoriques et techniques de l'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 109-129.

Breidenbach Cassagnes (Marie), « L'accompagnement socio-éducatif des mineurs non accompagnés. Étude des conflits entre représentations sociales et représentations professionnelles », *Empan*, n° 120, décembre 2020, p. 168-175.

Bricaud (Julien), *Accueillir les jeunes migrants : les mineurs isolés étrangers à l'épreuve du soupçon*, Lyon, Chronique sociale, 2017, 223 p.

Bricaud (Julien), « Face aux "mensonges", déconstruire le soupçon », dans *Journée nationale MNA*, Apprentis d'Auteuil, 28 juin 2018, Paris, Cabinet Babel, 2018.

Broussal (Dominique), « L'émancipation : Approches conceptuelles », dans Marcel (Jean-François) et Broussal (Dominique) [coord.], *Emancipation et recherche en éducation*, Vulaines-sur-Seine, Editions du croquant, 2017, p. 35-56.

Caillaud (Sabine) et Flick (Uwe), « Triangulation méthodologique ou comment penser son plan de recherche », dans *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2016, p. 228-237.

Caprani (Isabelle) et Racine (Jean-Bernard), « De la co-présence à l'intégration réciproque dans la communication et la construction du lien social. Quelques leçons pour la recherche-action », dans Christen-Gueissaz (Eliane), Corajoud (Geneviève), Fontaine (Michel) et Racine (Jean-Bernard) [coord.], *Recherche-action. Processus d'apprentissage et d'innovation sociale*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 65-86.

Charlier (Evelyne), « Soutenir le changement par des réseaux d'établissements scolaires. Les représentations des accompagnateurs-chercheurs », dans Broussal (Dominique), Ponté

(Pascale) et Bedin (Véronique) [coord.], *Recherche-intervention et accompagnement du changement en éducation*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 133-151.

Christen-Gueissaz (Eliane), « « Le chemin se fait en marchant ». Postulats et développement de la recherche-action », dans Christen-Gueissaz (Eliane), Corajoud (Geneviève), Fontaine (Michel) et Racine (Jean-Bernard) [dir.], *Recherche-action. Processus d'apprentissage et d'innovation sociale*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 21-39.

Clemence (Alain) et Lorenzi-Cioldi (Fabio), « L'analyse multidimensionnelle des représentations sociales », dans Lo Monaco (Grégory), Delouvé (Sylvain) et Rateau (Patrick) [dir.], *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2016, p. 167-182.

Corajoud (Geneviève), « Conclusion », dans Christen-Gueissaz (Eliane), Corajoud (Geneviève), Fontaine (Michel) et Racine (Jean-Bernard) [coord.], *Recherche-action. Processus d'apprentissage et d'innovation sociale*, Paris, L'harmattan, 2006, p. 213-229.

Delory-Momberger (Christine), « Ecrire l'expérience professionnelle. Quels effets ? Quels savoirs ? », *Narration du vécu et savoirs expérimentiels*, n° 222/2020-1, mars 2020, p. 63-72.

Doise (Willem), « Les représentations sociales : définition d'un concept », dans *L'étude des représentations sociales*, Doise (Willem) et Palmonari (Augusto) [coord.], Paris, Delachaux et Niestlé, 1986, p. 81-94.

Doise (Willem), Clemence (Alain) et Lorenzi-Cioldi (Fabio), *Représentations sociales et analyses de données*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1992, 261 p.

Doise (Willem), *Discriminations sociales et droits universels*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009, 165 p.

Etiemble (Angelina), « Les mineurs isolés étrangers en France. Evaluation quantitative de la population accueillie à l'Aide Sociale à l'Enfance. Les termes de l'accueil et de la prise en charge », *Quest'us*, Rennes, Association d'études et de recherches en sociologie, 2002, 272 p.

Fadda (Emanuele), « Abduction et firstness : la réalité du possible et la possibilité du réel », dans Clot-Goudard (Rémi), Huys (Viviane) et Vernant (Denis) [coord.], *Abduction*, Grenoble, Recherches sur la philosophie et le langage, 2018, p. 15-31.

Huys (Viviane), « L'abduction ou le risque interprétatif », dans Clot-Goudard (Rémi), Huys (Viviane) et Vernant (Denis) [coord.], *Abduction*, Grenoble, Recherches sur la philosophie et le langage, 2018, p. 159-181.

Ion (Jacques) et Ravon (Bertrand), *Les travailleurs sociaux*, Paris, Editions La Découverte, 2005, 122 p.

Jovchelovitch (Sandra), « Contextualiser les focus groups : comprendre les groupes et les cultures dans la recherche sur les représentations », *Les groupes centrés (focus groups)*, n° 471, 2004, p. 245-252.

Karsz (Saül), *Pourquoi le travail social ? Définition, figures, clinique*, Paris, Dunod, 2011, 248 p.

Kohn (Ruth Canter) et Negre (Pierre), « Sur quelques avatars de l'observation humaine », Actes du colloque d'Alençon, 1990, Paris, Matrice ANDSHA, 1990.

Labbé (Sabrina), *Des engagements professionnels : Contributions à l'étude des professionnalisations* [Habilitation à diriger des recherches], Université Toulouse - Jean Jaurès, 2021.

Lapierre (Nicole), *Sauve qui peut la vie*, Paris, Editions du Seuil, 2015, 249 p.

Légal (Jean-Baptiste) et Delouée (Sylvain), *Stéréotypes, préjugés et discrimination*, Malakoff, Dunod, 2016, 125 p.

Liu (Michel), *Fondements et pratiques de la recherche-action*, Paris, L'Harmattan, 1997, 351 p.

Liu (Michel), *La dynamique des organisations : l'émergence des formes démocratiques*, Paris, L'Harmattan, 2013, 166 p.

Lorenzi-Cioldi (Fabio), « Les principes organisateurs des représentations sociales », dans Lo Monaco (Grégory), Delouée (Sylvain) et Rateau (Patrick) [dir.], *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2016, p. 161-165.

Loubère (Lucie), « L'analyse de similitude pour modéliser les CHD », dans *13ème journée internationale d'analyse statistique des données textuelles*, JADT 2016, 7 juin 2016, Nice, 2016.

Maisonneuve (Jean), *La dynamique des groupes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018, 127 p.

Marengo (Marina), « La réciprocité créative et durable : Les défis des chercheurs et des praticiens sur le terrain urbain », dans Christen-Gueissaz (Eliane), Corajoud (Geneviève), Fontaine (Michel) et Racine (Jean-Bernard) [coord.], *Recherche-action. Processus d'apprentissage et d'innovation sociale*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 87-101.

Markovà (Ivana), « Langage et communication en psychologie sociale : dialoguer dans les focus groups », *Les groupes centrés (focus groups)*, n° 471, 2004, p. 231-236.

Markovà (Ivana), *Dialogicité et représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, 314 p.

Masson (Estelle), « L'entretien en profondeur et l'appréhension du sens commun », dans Lo Monaco (Grégory), Delouée (Sylvain) et Rateau (Patrick) [dir.], *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2016, p. 103-106.

Mias (Christine), *L'implication professionnelle dans le travail social*, Paris, L'Harmattan, 1998, 319 p.

Mias (Christine), « Praticien-chercheur. Le problème de la double posture. Quand la recherche se déroule sur un terrain totalement investi par le chercheur », dans Mesnier (Pierre-Marie) et Missotte (Philippe) [coord.], *La recherche-action : Une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 291-306.

Mias (Christine) et Piasser (Alain), « Les représentations professionnelles », dans Lo Monaco (Grégory), Delouée (Sylvain) et Rateau (Patrick) [dir.], *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2016, p. 319-322.

Moliner (Pascal), Rateau (Patrick) et Cohen-Scali (Valérie), *Les représentations sociales : Pratique des études de terrain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 230 p.

Moliner (Pascal) et Guimelli (Christian), *Les représentations sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 139 p.

Moriau (Jacques), « Les paradoxes des politiques publiques à destination des jeunes adultes en difficulté », dans Goyette (Martin), Pontbriand (Annie) et Bellot (Céline) [dir.], *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, p. 15-32.

Morin (Edgar), *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Editions du Seuil, 2005, 158 p.

Morisse (Martine), « La narration de l'expérience : partage du sensible et circulation des savoirs au travail », *Narration du vécu et savoirs expérientiels*, n° 222/2020, mars 2020, p. 73-81

Mosconi (Nicole), « Que nous apprend l'analyse des pratiques sur les rapports de la théorie à la pratique ? », dans Blanchard-Laville (Claudine) et Fablet (Dominique) [coord.], *Sources théoriques et techniques de l'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 15-34.

Moscovici (Serge), *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses universitaires de France, 1961, 506 p.

Nunez Moscoso (Javier), « Et si l'on osait une épistémologie de la découverte ? La démarche abductive au service de l'analyse du travail enseignant », *Penser l'éducation*, n° 33, novembre 2013, p. 57-80.

Osty (Florence), « Former : un étayage d'acteur et de sujet », *Narration du vécu et savoirs expérientiels*, n° 222/2020-1, mars 2020, p. 159-68.

Palmonari (Augusto) et Emiliani (Francesca), « Le modèle sociodynamique », dans Lo Monaco (Grégory), Delouée (Sylvain) et Rateau (Patrick) [coord.], *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2016, p. 150-160.

Maela Paul (Maela), *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris, L'Harmattan, 2004, 352 p.

Paul (Maela), *La démarche d'accompagnement. Repères méthodologiques et ressources théoriques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, 235 p.

Perregaux (Christiane), « La recherche-action et le désaveuglement social : rendre possible l'impossible », dans Christen-Gueissaz (Eliane), Corajoud (Geneviève), Fontaine (Michel) et Racine (Jean-Bernard) [coord.], *Recherche-action. Processus d'apprentissage et d'innovation sociale*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 103-113.

Poujol (Virginie), « Aux risques de l'émancipation : Le travail du conflit et de la norme », dans Marcel (Jean-François) et Broussal (Dominique) [coord.], *Emancipation et recherche en éducation*, Vulaines-sur-Seine, Editions du croquant, 2017, p. 105-124.

Ratinaud (Pierre) et Marchand (Pascal), « Des mondes lexicaux aux représentations sociales. Une première approche des thématiques dans les débats à l'Assemblée nationale (1998-2014) », *Mots*, n° 108, 2015, p. 57-77.

Ratinaud (Pierre), « Etude d'un large corpus textuel avec IRaMuTeQ : twitter et le hashtag#mariagepourtous », dans Lo Monaco (Grégory), Delouvé (Sylvain) et Rateau (Patrick) [coord.], *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2016, p. 108-111.

Rongé (Jean-Luc), « Les « mineurs isolés étrangers » (MIE) deviennent des « mineurs non accompagnés » (MNA) - Que tout change ... pour que rien ne change ! », *Journal du droit des jeunes*, 2016, p. 20-42.

Schütz (Alfred), *L'étranger*, Paris, Allia, 2017, 77 p.

Staerklé (Christian), Delay (Christophe), Gianettoni (Lavinia) et Roux (Patricia), *Qui a droit à quoi ? Représentations et légitimation de l'ordre social*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2007, 325 p.

Wihtol de Wenden (Catherine), *Faut-il ouvrir les frontières ?*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2017, 130 p.

Cassagnes Breidenbach Marie
Doctorante en Sciences de l'éducation et de la Formation
UMR EFTS – Université Toulouse Jean Jaurès

Formatrice et chercheuse indépendante
220 route sous la Garenne – 46310 Concorès

Travailleuse sociale de profession, j'ai exercé durant 8 ans auprès des Mineurs non accompagnés. En 2017, alors que les paradoxes de la pratique professionnelle venaient peser dans l'exercice de mon métier, j'ai fait le choix de reprendre des études universitaires en Sciences de l'éducation et de la formation. La rencontre avec Alain Piasser, MCF, fondateur de la théorie des représentations professionnelles m'a permis d'ouvrir de nouvelles voies et de me professionnaliser autrement. Aujourd'hui installée comme chercheuse et formatrice indépendante, je poursuis mon cursus universitaire en doctorat, accompagnée par Sabrina Labbé, MCF HDR. Ce nouveau projet de recherche me permettra de poursuivre la réflexion sur les représentations sociales et professionnelles de l'accompagnement des migrants, toujours dans une visée transformatrice et avec une focale sur les dynamiques collectives qui peuvent accompagner les changements.

Les représentations sociales et professionnelles des jeunes migrants en quête de protection : accéder à la complexité pour transformer les pratiques professionnelles ?

Résumé

Deux travaux de recherche en Sciences de l'éducation et de la formation à propos de l'accompagnement des Mineurs non accompagnés (Cassagnes Breidenbach, 2020) puis, plus largement, des jeunes migrants en quête de protection, nous ont permis de cerner que les représentations professionnelles de l'accompagnement de ces jeunes se structurent autour d'une articulation entre des positionnements politiques et budgétaires, des préoccupations techniques et administratives et enfin, une posture éthique qui défend une forme d'humanisme au quotidien. Les paradoxes, s'ils permettent d'accéder à la complexité de l'objet de recherche (Morin, 2005), rendent aussi compte de soubassements idéologiques antagonistes portés par une pluralité d'acteurs institutionnels. Guidée par une épistémologie de la découverte (Nunez Moscoso, 2013), nous avons fait l'hypothèse que la création d'un espace de réflexion collective, construit autour des résultats d'entretiens individuels conduits auprès de professionnels, pouvait permettre la rencontre de représentations antagonistes dans la perspective de coconstruire des solutions partagées. Si les entretiens individuels ont été fortement marqués par une contestation des logiques politiques et institutionnelles, le *focus group* a fait émerger, dans l'interaction, d'autres thématiques dont les transformations apparaissent plus accessibles aux acteurs de terrain, ouvrant de nouvelles perspectives pour les recherches à visée transformative.

■ Mots clés : Migrants, Mineurs non accompagnés, demandeurs d'asile
Représentations sociales et professionnelles
Dialogicité, interactions

Abstract

Two research works in Education and Training Sciences about the accompaniment of unaccompanied minors (Cassagnes Breidenbach, 2020) and, more broadly, of young migrants seeking protection, allowed us to identify that the professional representations of the accompaniment of these young people are structured around an articulation between political and budgetary challenges, technical and administrative concerns and, finally, an ethical posture that defends a form of humanism in daily life. The paradoxes, while they allow access to the complexity of the research object (Morin, 2005), also reflect the antagonistic ideological basis held by a plurality of institutional actors. Guided by an epistemology of discovery (Nunez Moscoso, 2013), we hypothesized that the creation of a space for collective reflection, built around the results of individual interviews conducted with professionals, could allow a meeting of antagonistic representations with a project of co-constructing shared solutions. While the individual interviews were strongly marked by a contestation of political and institutional logics, the focus group brought out, in the interaction, other themes whose transformations appear more accessible to the actors in the field, opening new perspectives for research with a transformative aim.

■ Key words : Migrants, Unaccompanied minors, Asylum seekers
Social and professional representations
Dialogicity, interactions